



MODALITÉS ADMINISTRATIVES

SECTEUR AQUATIQUE

BONNET DE BAIN

Le bonnet de bain est obligatoire pour tous les participants dans toutes les installations.

ANNULATION ET REPRISE DE COURS

Pour des raisons qui sont hors de notre contrôle (bris mécanique, ventilation, chloration, tempête de neige, qualité ou température de l'eau, etc.), il se pourrait que nous ayons à annuler et à reporter une période de l'activité à laquelle vous êtes inscrit.

Le report se fait toujours à la fin de la session, au même horaire.

ABSENCE

Un cours ne peut être repris lors d'une autre plage horaire et aucun accommodement ne peut être fait avec le moniteur. Un délai de 24 heures est exigé pour annuler un cours privé. Sinon, les frais du cours ne sont pas remboursables.

INTERRUPTION DES COURS

Il arrive parfois des situations où nous sommes dans l'obligation de fermer la piscine, en plein déroulement d'une activité.

- Si plus de 50% du temps d'enseignement du cours a été donné, il n'y aura pas de reprise de cours à la fin de la session;
- Si moins de 50% du temps d'enseignement du cours a été donné, le cours sera entièrement repris à la fin de la session au même horaire, lorsque la situation le permettra.

ACCÈS À LA PISCINE

Pour des raisons de sécurité et de respect pour les usagers occupant la piscine, nous demandons aux clients d'attendre dans les vestiaires jusqu'au début de leur activité.

La YWCA Québec se réserve le droit de mettre fin à la participation d'un(e) client(e) si sa condition physique ou psychologique peut entraîner des risques pour sa propre sécurité ou celle des autres.

TRANSFERT DE GROUPE

Pour toute demande de transfert de groupe, veuillez communiquer avec nous au 418-683-2155 poste 128. Aucun transfert ne sera accepté après la troisième semaine de cours.

PERSONNEL AQUATIQUE

Les membres de notre personnel peuvent enseigner des cours différents d'une session à l'autre. Nous ne pouvons donc garantir et/ou divulguer leurs noms. L'affectation du personnel se fait après la période d'inscription.

VESTIAIRES

Par mesure d'hygiène, aucune chaussure provenant de l'extérieur (bottes, souliers, sandales) n'est tolérée dans les vestiaires. Soyez prudents : lorsque le plancher des vestiaires est mouillé, il est très glissant.

CHAUSSURES ET POUSSETTES

Les chaussures provenant de l'extérieur ainsi que les poussettes sont interdites dans les vestiaires et sur le bord de la piscine.

PRISE DE PHOTOS

Il est interdit de prendre des photos dans les vestiaires et sur le bord de la piscine.

NOURRITURE ET BOISSON

Aucune nourriture ou boisson (autre que de l'eau dans une bouteille de plastique) n'est autorisée dans l'enceinte de la piscine ni dans les vestiaires.

FÊTES ET JOURS FÉRIÉS

Tous les cours sont maintenus lors des journées de fêtes suivantes : Saint-Valentin, Vendredi Saint, dimanche de Pâques, Lundi de Pâques, Fête des mères, Fêtes de pères, Fête des Patriotes, Saint-Jean-Baptiste, Fête du Canada, Fête du Travail et Action de Grâce.

OBJETS PERDUS

Les objets perdus sont remisés à l'accueil.

À la fin de la session, les objets non-réclamés seront envoyés à l'Écoboutique.

EN VOUS REMERCIANT DE VOTRE COLLABORATION !